



**UNIVERSITÉ RENNES 2
HAUTE BRETAGNE**
Campus Villejean

Place du recteur Henri Le Moal
CS 24307
35043 Rennes cedex - France
M Villejean - Université
Tél. + 33 (0)2 99 14 10 00

Campus La Harpe

Avenue Charles Tillon
CS 24414
35044 Rennes cedex France
M J. - F. Kennedy
Tél. + 33 (0)2 99 14 10 00

Campus Mazier

2, avenue Antoine Mazier
22015 Saint-Brieuc cedex 1
France
Tél. + 33 (0)2 96 60 43 00

SUED

Service universitaire
d'enseignement à distance

Campus La Harpe

Avenue Charles Tillon
CS 24414
35044 Rennes cedex France
M J. - F. Kennedy

sued-contact@univ-rennes2.fr
02 99 14 14 15/20

RÉALISATION SUED
IMPRESSION SERVICE IMPRIMERIE/REPROGRAPHIE RENNES 2, octobre 2011



**UNIVERSITÉ
RENNES** ueb **SUED**

WWW.UNIV-RENNES2.FR



Livret de filière

**MASTER
AIRE
ANGLOPHONE**

SUED

2011/2012



**UNIVERSITÉ
RENNES** ueb

AIRE ANGLOPHONE

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de vous inscrire en Master 1 ou en Master 2 Aire Anglophone au SUED de Rennes 2, et en tant que coordinatrice pédagogique pour l'Anglais, je vous souhaite au nom de mes collègues et moi-même la bienvenue dans notre formation. Je sais que la préparation de ce diplôme représentera pour vous un jonglage horaire parfois très difficile, soumis aux exigences de votre vie professionnelle et/ou familiale. Sachez cependant que, à en croire les récentes statistiques, les résultats des étudiants du SUED dans notre filière ne démeritent en rien face à ceux de leurs collègues assidus ! Ainsi, quel que soit votre objectif pour 2011-2012, à savoir tout ou partie des UE constitutives de l'année universitaire, j'espère donc de tout cœur que cet investissement de votre part sera couronné du succès escompté.

Je me permettrai ici quelques petites recommandations générales : votre inscription pédagogique requiert de vous des choix de cours multiples, rattachés à des départements différents. Afin de faciliter votre repérage au moment des examens – et donc votre recensement des épreuves à passer – prêtez une attention toute particulière à un document qui vous sera adressé d'ici la fin du trimestre, intitulé « **contrat pédagogique** ». Il vous confirme notamment les enseignements pour lesquels vous serez dispensés d'épreuves (dans le cas d'une entrée sur validation d'acquis par exemple.) Ce document est également consultable sur l'ENT (Environnement Numérique de Travail), accessible à partir de la page d'accueil de l'université.¹

Essayez aussi, dès que possible, de consulter sur l'ENT (Environnement Numérique de Travail)² les **Modalités de Contrôle des Connaissances** (ou MCC), qui vous renseigneront sur la nature et la durée de vos diverses épreuves. Munissez-vous de vos identifiants Sésame obtenus en même temps que votre carte d'étudiant. Attention, ces MCC sont soumises à une approbation annuelle vers le mois de janvier, donc je vous conseille de vous reconnecter postérieurement à cette date pour vérification d'éventuels changements. Pour vos enseignements dits « **transversaux** » (autres qu'anglais) il faudra aller sur les intranets des départements concernés.

En ce qui concerne les **devoirs** : même si la correspondance par mail peut se révéler plus commode à distance, sachez que le jour de l'examen votre prestation sera manuscrite. En conséquence il est possible que soit vous, soit votre enseignant indique une préférence pour le format papier : n'oubliez pas en ce cas l'enveloppe timbrée à vos nom et adresse pour le retour SVP, et de joindre, le cas échéant, un petit mot justifiant le non respect du format.

NB1 : Pour éviter tout malentendu : en master 1, l'épreuve de séminaire en session II est un oral, basé sur le travail obligatoirement remis en session I. Afin de passer cet oral les étudiants **doivent impérativement** contacter l'enseignant concerné.

NB2 : Toujours en master 1 : attention, pour votre **module Langue** (autre qu'anglais), il faudra vous rendre sur l'intranet du département concerné. Par ailleurs : le cours de langue n'est évalué qu'au **seul S8**. Inutile donc de chercher une épreuve UEL dans le calendrier des examens de S7 le moment venu.

Enfin, au moment des **examens**, il vous appartiendra de **consulter vous-même** le site de l'université pour connaître le lieu et la date de vos diverses épreuves. Attention, là encore il y aura plusieurs calendriers (enseignements fondamentaux/enseignements de Langue pour l'UEL). Nous sommes bien conscients que vous aurez besoin de ces dates le plus tôt possible, mais diverses exigences logistiques amènent parfois l'université à ne diffuser ces calendriers qu'une quinzaine de jours avant les épreuves. Je pourrai par contre vous conseiller d'après les calendriers précédents, de façon à faciliter vos prévisions.

¹Chemin = Sur la page d'accueil de l'université, cliquez sur « ENT Etudiants », deuxième rubrique en haut de l'écran en partant de la gauche. Sur la page qui s'affiche, dans le paragraphe « Scolarité », cliquez sur « Mon contrat pédagogique. » Il vous sera alors demandé de vous identifier.

²Chemin = Sur la page d'accueil de l'université, cliquez sur « ENT Etudiants », deuxième rubrique en haut de l'écran en partant de la gauche. Sur la page qui s'affiche, dans le premier bloc « Informations générales », cliquez sur la dernière rubrique, « Intranets de documents ». Une fois identifié (identifiants Sésame) le chemin est Intranets de l'UFR Langues/ Département d'Anglais/Master Aire Anglophone/ Modalités de Contrôle des Connaissances.

Avant la présentation des maquettes ci-après, vous trouverez quelques informations générales, rappelant notamment la nécessité de contacter le plus rapidement possible un directeur de recherche, si ce n'est déjà fait.

Avec tous mes vœux de réussite, je vous souhaite une excellente année universitaire, émaillée d'échanges stimulants et de découvertes renouvelées.

Bon courage à tous,

Anita Cornic,
Maître de Conférences
Coordinatrice pédagogique SUEd Anglais
anita.cornic@univ-rennes2.fr

PRESENTATION

Objectifs du master :

- Initiation à la recherche en études anglophones (niveau 1)
- Participation au développement de la recherche (niveau 2)
- Elaboration d'une démarche de recherche
- Définition d'un projet de recherche susceptible d'aboutir à une thèse
- Etude et analyse des aires anglophones (civilisation, culture, histoire, littérature, linguistique), dans une perspective de recherche destinée à l'approfondissement des connaissances des champs donnés
- Apport de nouveaux éclairages, de nouvelles méthodes d'analyse, appropriées à la spécificité du champ d'études concerné

Publics visés :

Etudiants titulaires d'une licence d'anglais

Autres publics souhaitant s'orienter vers la recherche dans le domaine anglophone

Maîtrise de la langue anglaise: Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable. En effet, La spécificité d'un Master d'études anglophones tient en ce que la langue anglaise est à la fois vecteur et constitutive de l'objet d'étude. La langue étrangère est intimement liée à l'objet du travail de recherche, qu'il porte sur la littérature ou la civilisation des pays où elle est pratiquée. Elle est aussi le principal outil d'accès à l'information et de plus en plus souvent l'outil de diffusion et de publication des travaux. L'éthique du métier impose en effet de recourir à des sources primaires, c'est-à-dire à des documents dans la langue cible et non des traductions. La formation à l'autonomie du chercheur suppose donc une maîtrise des savoirs fondamentaux dans cette langue à la fois support et objet, et une appropriation des outils méthodologiques propres à la discipline.

Conditions d'admission en Master 1

Etudiants titulaires d'une licence d'anglais

Obtention d'une licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master ou équivalent (cf. art. 5 de l'Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master), sur décision de la commission pédagogique.

Conditions d'admission en Master 2

Sur dossier: accès par projet de recherche validé par le groupe de recherche sur avis d'une commission.

Reprise d'études: accès par dossier de validation d'un master 1 ou de diplôme étranger équivalent à ce niveau.

L'université de Rennes 2 est une des rares universités en France à proposer une formation en Master portant spécifiquement sur l'Aire anglophone, c'est-à-dire principalement sur des pays comme le Royaume-Uni et les Etats-Unis, mais aussi sur d'autres pays anglophones comme l'Australie, le Canada (*British Columbia*) ou encore l'Afrique du Sud.

1) Compétences mises en oeuvre:

- La mise en place d'un socle de connaissances et d'outils théoriques et méthodologiques approfondis.

Le chercheur, quel que soit son niveau, doit acquérir au préalable de solides connaissances dans le domaine sur lequel il désire travailler ; il doit également savoir manier de nombreux outils méthodologiques afin de développer rigueur intellectuelle et méthode. C'est pourquoi, qu'il s'agisse de l'axe 1 de formation (Langages et représentations) ou de l'axe 2 (Civilisations des pays anglophones), il a été prévu d'initier au niveau du Master 1 tous les étudiants aux méthodes de recherche dans chaque spécialité. Cet enseignement s'opère à deux niveaux : à un niveau théorique (enseignements mutualisés au semestre 1 pour tous les étudiants des masters de langue) et à un niveau théorique et appliqué (enseignements spécifiques des méthodes utilisées en littérature, linguistique et civilisation

au semestre 2). L'étudiant-chercheur de Master 1 apprend ainsi à manier des concepts essentiels, qu'il pourra ensuite développer en Master 2.

- L'apport de nouveaux éclairages, de nouvelles méthodes d'analyse, appropriés à la spécificité du champ d'études concerné.

Une fois les concepts maîtrisés, l'étudiant-chercheur peut les appliquer à son domaine de spécialité. Les enseignements divers et variés que suivent les étudiants-chercheurs permettent d'appréhender les différentes façons d'envisager des thématiques de recherche. Cette diversité d'enseignements rend féconde la réflexion et peut aider l'étudiant à générer de nouvelles hypothèses et ainsi à mieux problématiser son travail. La comparaison entre différentes sphères géographiques, entre différentes lectures critiques ou approches analytiques permet d'affiner la recherche et de montrer en quoi le sujet étudié par l'étudiant-chercheur est particulier. Il appartient par ailleurs à chaque étudiant-chercheur de discuter avec son directeur scientifique des tenants et aboutissants de l'objet d'étude choisi et de l'opportunité d'utiliser telle ou telle méthode d'analyse. Le travail de recherche s'effectuant en grande partie sur des sources primaires, l'étudiant-chercheur doit pouvoir formuler des hypothèses qu'il vérifiera ou infirmera à la fin de ses travaux. Ce faisant, certains préjugés ou idées préconçues de chercheurs peuvent s'avérer infondés si l'analyse a été menée avec rigueur et méthode.

- La formation approfondie en linguistique, littérature et civilisation des pays anglophones.

Celle-ci doit permettre avant tout à l'étudiant-chercheur de développer une certaine distance vis-à-vis de son objet d'étude, distance essentielle à toute recherche. Une formation approfondie doit également faire de l'étudiant-chercheur un bon spécialiste du domaine sur lequel il a décidé de travailler. Durant la première année de master, l'étudiant-chercheur acquiert les bases méthodologiques et analytiques utiles à la recherche et dont il se servira d'abord pour la rédaction d'un premier mémoire (en anglais) en Master 1 puis pour la rédaction d'un second mémoire (en français) en Master 2. Mais cette formation doit surtout permettre à l'étudiant-chercheur de développer un esprit critique, essentiel à toute recherche digne de ce nom. Ce n'est qu'une fois que sont maîtrisées les connaissances que la distance critique peut s'exercer.

- La mise en place d'un parcours de formation spécialisé en rapport avec les axes et la thématique de l'équipe de recherche A.C.E. (EA 1796) à laquelle le Master est adossé.

Le Master Aire anglophone est adossé à l'unité de recherche A.C.E. qui reflète dans son organisation interne les champs disciplinaires que l'on trouve au sein du Master (voir ci-après p.5).

- La formation par la recherche, articulée aux exigences des concours d'enseignement, dans la perspective de compléter la formation initiale des étudiants qui le souhaiteraient en vue de la préparation d'un parcours professionnel dans l'enseignement.

Le Master Recherche Aire anglophone offre un bon compromis entre la recherche et les enseignements nécessaires à la préparation d'un concours : approfondissement disciplinaire (Littérature, Linguistique ou Civilisation), entraînement à la traduction de haut niveau (thème et version), entraînement à l'analyse des faits de langue. Les méthodes utilisées en recherche peuvent être utiles dans la compréhension de textes proposés dans le cadre de concours, qu'il s'agisse de textes littéraires ou de civilisation. Le Master Recherche est cependant spécifique dans la mesure où il entraîne également à la recherche et donc débouche sur la rédaction d'un mémoire d'une cinquantaine de pages en anglais, en Master 1, et d'un mémoire d'une centaine de pages en français, en Master 2.

L'amplification des collaborations internationales et des échanges d'étudiants, visant en particulier à renforcer l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le département d'Anglais bénéficie de nombreux échanges au niveau Erasmus et dans le cadre d'accords bilatéraux. Il est vivement recommandé aux étudiants de passer au minimum un an en pays anglophone après l'obtention de la Licence. Ceci est rendu possible par le biais d'offres de postes d'assistants de langue française ou de lecteurs dans des universités. Il est également possible de partir au niveau de la Licence en pays anglophone.

2) Débouchés professionnels

- Métiers de l'enseignement.
- Enseignement secondaire.
- Enseignement supérieur et recherche.
- Concours de la fonction publique.
- Secteurs linguistiques de l'entreprise et de la banque.
- Coopération linguistique et culturelle.
- Métiers du livre et de la culture.
- Relations publiques et échanges internationaux.

3) L'unité de recherche – A.C.E. (EA 1796)

Les équipes ou « unités de recherche » sont habilitées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche tous les quatre ans. L'unité de recherche dont il est question ici est une Equipe d'accueil (EA 1796) dont la thématique pour le contrat 2008-2011 porte sur « Discours et idéologie(s) ». Le sigle de cette équipe est A.C.E., à savoir *Anglophonie : Communautés, Ecritures*. L'unité est dirigée par un directeur, assisté d'un directeur-adjoint et d'un bureau issu des membres de l'unité.

Il existe trois laboratoires au sein d'A.C.E.:

- **ACB** (Axe Civilisation Britannique) – responsable : Renée DICKASON
- **EA** (Etudes Américaines) – responsables : Anthony LARSON et Claude LE FUSTEC
- **LLC** (Lectures et Langues Critiques) – responsable : Nicole TERRIEN

Pour plus de détails sur les travaux de ces différents laboratoires, prière de consulter le site d'A.C.E. : <http://www.uhb.fr/langues/ace/Bienvenue.html>.

L'unité de recherche a pour l'essentiel trois missions :

- Accueillir en son sein tous les chercheurs intéressés par les thématiques développées pour le contrat quadriennal en cours. Il existe deux catégories de chercheurs au sein de l'unité : les membres « permanents », enregistrés à titre principal, c'est-à-dire des enseignants-chercheurs titulaires (Maîtres de Conférences et Professeurs) qui souhaitent faire partie de l'équipe, ainsi que tous les étudiants-chercheurs travaillant sous la direction d'un enseignant-chercheur rattaché à l'équipe. Il s'agit des étudiants-chercheurs inscrits dans l'Aire anglophone aux niveaux du Master 1, du Master 2 et du Doctorat. La deuxième catégorie de membres concerne ceux qui ont choisi de travailler en collaboration avec l'unité, en tant que membres « associés ». Il s'agit de membres qui exercent en qualité de PRAG/PRCE ou d'ATER ou encore de collègues d'autres universités qui souhaitent travailler en étroite coopération avec l'unité de recherche.
- Impulser la recherche collective à deux niveaux : au sein des laboratoires pour des recherches spécifiques sur les différentes aires géographiques et dans les champs disciplinaires qui leur sont propres ; au sein de l'unité pour des recherches collectives qui fédèrent des intérêts de recherche communs et privilégient une approche interdisciplinaire. Un colloque d'A.C.E. a ainsi été organisé les 27-28 mai 2010 sur le thème de « Censure et Discours ».
- Assurer la formation des jeunes étudiants-chercheurs et chercheurs par l'organisation régulière de séminaires, au niveau individuel des laboratoires (séminaire mensuel) et au niveau collectif de l'équipe (séminaire transversal bimensuel). Le contact est ainsi maintenu entre tous les membres de l'équipe qui mènent des recherches aux niveaux individuel, collectif de laboratoire et collectif d'unité de recherche.

4) Le mémoire

Celui-ci peut porter aussi bien sur un sujet de littérature, de linguistique ou de civilisation et l'aire géographique est laissée au choix de l'étudiant-chercheur (Amérique, Royaume-Uni, Australie *etc.*). Voir conseils de présentation en annexe.

Il conviendra de prendre contact avec un directeur/une directrice de recherches parmi les enseignants-chercheurs (voir ci-après) et de s'assurer de son accord avant de s'inscrire en master. Les enseignants habilités à diriger des mémoires sont Professeurs (PR) ou Maîtres de Conférences (MC). Il est vivement recommandé d'établir ce contact avant les vacances d'été afin de pouvoir profiter de quelques semaines de recherche et de réflexion sur le sujet, envisagé en accord avec le directeur/la directrice de recherches.

CONTACTER UN DIRECTEUR DE RECHERCHE

IMPORTANT : Le master recherche est fondé sur l'élaboration d'un projet personnel pour lequel il est nécessaire de prendre contact en tout début d'année – voire avant l'été précédant l'inscription – avec un directeur de recherche. La rédaction de ce travail de recherche est validée dans le cadre du module Spécialisation, sous l'intitulé TER (ou Travail Encadré de Recherche).³

Au semestre 7, ce travail consiste en la définition d'un sujet de recherche et d'une problématique + l'élaboration d'une bibliographie commentée, le tout en anglais.

Au semestre 8, il s'agit de la production d'un plan et d'un travail écrits en anglais, à partir des recherches du semestre 1 (de 60 000 à 100 000 signes). La présentation de ce travail donne lieu à une soutenance orale.

Au semestre 9, élaboration du plan du mémoire et d'une problématique rédigés en français.

Au semestre 10, rédaction du mémoire, en français. Ce travail écrit donnera lieu à soutenance orale en français devant un jury comprenant le directeur de recherche.

Enseignants-chercheurs appartenant à l'équipe pédagogique du master Aire Anglophone habilités à diriger les travaux de recherche niveau master :

(courriel des enseignants = prenom.nom@univ-rennes2.fr)

CORNIC, Anita (MC), Civilisation anglaise (période victorienne) : culture populaire, pratique musicale
DICKASON, Renée (PR), Civilisation britannique, histoire culturelle, histoire sociale, communication politique, arts visuels, médias (presse, radio, TV), cinéma
GOATER, Thierry (MC), Littérature anglaise 19^{ème} et début 20^{ème} siècle ; histoire des idées en Grande-Bretagne (19^{ème} siècle).

JUHEL, Jean-Pierre (MC), Littérature anglaise

LACHAUX, Françoise (MC), Linguistique

LARSON, Anthony (MC), Civilisation américaine et histoire des idées.

LE CAM, Pierre-Yves (MC), Littérature fantastique.

LE FUSTEC, Claude (MC), Littérature américaine et afro-américaine du 20^{ème} siècle.

LE VOGUER Gildas (MC), Civilisation américaine (aspects politiques et historiques après la 2^{ème} Guerre Mondiale).

LEMONNIER-TEXIER, Delphine (MC), Etudes shakespeariennes ; littérature britannique et théâtre des 16^{ème} et 17^{ème} siècles.

McNAUGHT, Mark (MC) : Civilisation américaine.

MESPLEDE, Sophie (MC), Art britannique 18^{ème} siècle

MORFEE, Adrian (MC), Littérature américaine, poésie.

MOULINOUX, Nicole (PR), Littérature et civilisation du Sud des Etats-Unis, William Faulkner.

ORIEZ, Sandrine (MC), Linguistique

PRENDIVILLE, Brendan (MC), Civilisation britannique

RENAUD, Emma (MC), Littérature / civilisation du 17^{ème} et du 18^{ème} (G.B.) ; histoire de l'art britannique.

ROULLAND, Daniel (PR), Linguistique

TANG, Maria (MC), Littérature britannique 18^{ème}-21^{ème} siècles

TERRIEN Nicole (PR), Littérature britannique 18^{ème} – 21^{ème} siècles

TREGUER, Florian (MC), Fiction américaine contemporaine ; théorie littéraire, cinéma américain

³ Appelé « Notes de Recherches » dans la maquette 2004-08.

CONTACTS

Coordinatrice pédagogique : Anita CORNIC
Tel : 02 99 14 16 30
Mel : anita.cornic@univ-rennes2.fr

Gestionnaire SUED : Pascale DANIAUX
Tel : 02 99 14 14 17
Mel : pascale.daniaux@univ-rennes2.fr

Vos interlocuteurs principaux au SUED :

Votre interlocutrice principale au niveau du secrétariat du SUED pour la filière anglais est Mme Pascale Daniaux. Elle est chargée de la gestion administrative et du suivi des cours, devoirs et exercices. Le cas échéant, vous pouvez la contacter au 02.99.14.14.17 ou lui faire parvenir un message à l'adresse électronique suivante : sued-master@univ-rennes2.fr, en indiquant « anglais » dans l'objet du message, ou pascale.daniaux@univ-rennes2.fr.
Si votre question est à caractère pédagogique plutôt qu'administratif, vous pouvez contacter la coordinatrice SUED Anglais : Mme Anita Cornic, joignable à l'adresse suivante : anita.cornic@univ-rennes2.fr. Parfois il sera souhaitable de contacter également le responsable Master, Mr Daniel Roulland, joignable à daniel.roulland@univ-rennes2.fr.

Lorsque la question porte sur un enseignement spécifique, il est préférable de prendre directement contact avec l'enseignant responsable du cours dispensé. Les adresses sont formatées en prenom.nom@univ-rennes2.fr. A défaut, veuillez adresser un courrier à l'enseignant concerné à l'adresse du SUED, qui se chargera de faire suivre. Pour les étudiants pouvant se déplacer, la localisation des bureaux des enseignants ainsi que les jours et horaires de permanence sont indiqués sur des panneaux vitrés situés près du bureau d'accueil du département d'anglais au Pôle Langues (également consultables sur l'ENT, Environnement Numérique de Travail, dont le lien figure sur la page d'accueil de l'université. Vous y accédez en utilisant vos identifiants « sésame », obtenus en même temps que votre carte d'étudiant. Puis le chemin est le même que celui indiqué ci-dessus : « Intranets », puis « Intranet de l'UFR Langues », puis « Département d'Anglais ».

Enfin, n'hésitez pas à contacter **l'équipe de tuteurs**, étudiants de niveau master qui connaissent bien le SUED, pour leur poser vos questions diverses, ni à utiliser le **forum des étudiants du SUED** (onglet tutorat sur CURSUS)

Pour information, quelques renseignements à propos du département d'anglais :

Directeur du département : Mr. A. LARSON
Permanence : L102 (sur rendez-vous à prendre par courriel)
Tél : 02.99.14.16.10 / e-mail : anthony.larson@univ-rennes2.fr

Chaque année d'enseignement dispose d'un coordinateur responsable :
MASTER : Mr D. ROULLAND (bureau L115) / e-mail : daniel.roulland@univ-rennes2.fr
Tel : 02.99.14.16.31. Heures de permanence indiquées sur l'affichage général du secrétariat d'anglais.

Secrétariat du département d'anglais :

Mme Biron : Secrétariat : L 103, 02.99.14.16.11

Mme Budel : Accueil, étudiants Socrates Erasmus et lecteurs : L 109, 02.99.14.16.44

Mme Berhaut : Emplois du temps, gestion des salles : L103, 02.99.14.16.12

Mme Préauchat : Scolarité : L 104, 02.99.14.16.13

L'accueil du secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00. En dehors de ces horaires, contacter le secrétariat par courriel, ou, dans le cas de dépôt de document sur place, utiliser la boîte à lettres extérieure au secrétariat à gauche de la vitrine.

N.B. : Ne contacter directement le secrétariat du département d'anglais que si les deux principaux interlocuteurs du SUED n'ont pu répondre à vos questions.

Attention : les dossiers d'inscription administrative sont, eux, à demander au secrétariat de l'UFR Langues, Mme Flaux à karine.flaux@univ-rennes2.fr.

L'inscription pédagogique, une fois la carte d'étudiant obtenue, s'effectue au SUED (cf. procédure à l'adresse suivante : <http://www.univ-rennes2.fr/sued/modalites-inscription>)

Bibliothèque : pour les contacts de la Bibliothèque de Section, de la Médiathèque et de la Bibliothèque Centrale, consulter le lien figurant sur la page d'accueil de l'Université.

AIRE ANGLOPHONE

MASTER 1

SEMESTRE 7

UEM1 – Semestre 7 – Théories et méthodologies

C3A7M

Littérature: Les grands courants de la critique littéraire	S. Jousni F. Maïer	C0A7M1 C0A7M1
Civilisation : La civilisation, entre culture et histoire	M. Nicolas	C0A7M2
Linguistique : Théories du langage	D. Roulland	C0A7M3
Recherches bibliographiques, aide internet	SCD	C0A7M4

UES1 – Semestre 7 – Spécialisation

C3A7S11

Séminaire de recherche en littérature : Literary theory and critical tools : fiction and meta-fiction, the notion of character	D. Lemonnier	C3A7S114
Séminaire de recherche en civilisation : Les grandes traditions de la politique étrangère des Etats Unis	G. Le Voguer	C3A7S115

Travail Encadré de Recherche

C3A7S12

Définition d'un sujet de recherche, d'une problématique et élaboration d'une bibliographie

UEL1 – Semestre 7 – Langue (voir plus loin langues proposées)

Attention, cours non évalué au semestre 7, seulement au semestre 8

SEMESTRE 8

UEM1 – Semestre 8 – Méthodologie

C3A8M1

Traduction

Thème	A. Morfee	C3A8M111
Version	F. Tréguer	C3A8M112

Tools and theories

Littérature : Texte et critique du texte	C. Le Fustec	C3A8M12 C3A8M12C
Civilisation : Méthodologie de la civilisation (sources, analyse de documents, questions d'analyse)	A.Cornic B. Prendiville R. Dickason	C3A8M12D

UES1 – Semestre 8 – Spécialisation

C3A8S11

Séminaire de recherche en littérature: D.H. Lawrence, <i>Women in love</i>	T. Goater	C3A8S114
Séminaire de recherche en civilisation: Post-War Britain	B. Prendiville	C3A8S115

Travail Encadré de Recherche

C3A8S12

Production d'un travail écrit en anglais, à partir des recherches du S7

UEL2 – Semestre 8 – Langue(voir plus loin langues proposées)

MASTER 2

SEMESTRE 9

UEF1 – Semestre 9 – Séminaires de recherche C3A9F1

Littérature: Questioning the Illusion of Reality: Subjective Forms of Representation in the Contemporary British Novel. N. Terrien C3A9F1

Littérature: William Faulkner - *Absalom, Absalom!* : l'invention du Sud ou les failles de l'h(H)istoire N. Moulinoux C3A9F1

Civilisation: Depicting and Screening British Society R. Dickason C3A9F1

Civilisation: Social movements in Britain B. Prendiville C3A9F1

UES1 – Semestre 9 – Enseignements appliqués C3A9S1

Traduction A. Morfee C3A9S11

Travail Encadré de Recherche (TER) C3A9S12

SEMESTRE 10

UES1 – Semestre 10 – Enseignements Appliqués C3A0S1

Travail Encadré de Recherche (TER) C3A0S11

Pratique de la recherche C3A0S12

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES

Allemand

UEL 1 – Semestre 7	L. Devos	C2A7L1
UEL 2 – Semestre 8	L. Devos	C2A8L1

Espagnol

UEL 1 – Semestre 7	V. Dumanoir	C5A7L1
UEL 2 – Semestre 8	V. Dumanoir	C5A8L1

Breton

UEL 1 – Semestre 7	A. Botrel	C4A7L 1
UEL 2 – Semestre 8	A. Botrel	C4A8L 1

Gallois

UEL 1 – Semestre 7	A. Wheldon-Roberts	C4B7L1
UEL 2 – Semestre 8	A. Wheldon-Roberts	C4B8L1

Irlandais

UEL 1 – Semestre 7	R. Nī Dhūshláine	C4C7L 2
UEL 2 – Semestre 8	R. Nī Dhūshláine	C4C8L 2

***GALLOIS Initiation niveau 1 pour
étudiants inscrits en Master
Langues au SUED***

UEL 1 – Semestre 7 A. Wheldon Roberts **C4B1L21**

UEL 2 – Semestre 8 A. Wheldon Roberts **C4B2L21**

***IRLANDAIS Initiation niveau 1
pour étudiants inscrits en
Masters Breton
et Aire Anglophone au SUED***

UEL 1 – Semestre 7 R. Nī Dhūshlāine **C4C1L21**

UEL 2 – Semestre 8 R. Nī Dhūshlāine **C4C2L21**

***IRLANDAIS Initiation niveau 1
pour étudiants inscrits en
Master Irlandais au SUED***

UEL 1 – Semestre 7 C. Mac Dubhail
R. Nī Dhūshlāine **C4C7L1**

UEL 2 – Semestre 8 C. Mac Dubhail
R. Nī Dhūshlāine **C4C8L1**

DESCRIPTIFS DES COURS

MASTER 1 AIRE ANGLOPHONE – SEMESTRE 7

UEM1 – Semestre 7 – THEORIES ET METHODOLOGIES⁴

UEM1	LITTERATURE : Les grands courants de la critique littéraire	Stéphane JOUSNI Francine MAIER
Descriptif du cours : Qu'est-ce que la littérature ? Quel est son rapport à l'auteur ? à la réalité ? au lecteur ? au langage ? D'Aristote à Derrida, la question a, derrière les formes prises par ses diverses déclinaisons, toujours la même pertinence. Inséparable de la conception du texte qui l'informe, toute « théorie » sur la littérature est aussi fille de l'Histoire. Cet enseignement vise à retracer les grandes étapes de la critique littéraire, depuis sa première théorisation par les classiques grecs jusqu'à sa « remise en cause » par la modernité et la post-modernité. Il prendra la forme d'un parcours chronologique au cours duquel seront rappelés et interrogés les principaux concepts qui permettent une réflexion sur la littérature, comme art ou comme technè, comme manifestation et / ou comme vision du monde. « Texte et Critique du Texte » est un cours divisé en deux parties. La première, générique (assurée par S. Jousni), va de l'antiquité à la critique contemporaine, d'Aristote à Paul Ricœur. La deuxième partie, assurée par F. Maier, se concentre plus particulièrement sur le modernisme et le post-modernisme (soit le structuralisme et ses dérivés ou ses avatars, de Roland Barthes à Jacques Derrida – entre autres théoriciens). Les deux parties se complètent pour proposer un panorama des principales écoles critiques / écoles de pensée qui permettent de lire – c'est-à-dire d'interpréter – un texte littéraire.		

UEM1	CIVILISATION : La civilisation, entre culture et histoire	Michel NICOLAS
Descriptif du cours : Les dernières décennies sont marquées par la mondialisation (économique, culturelle) d'un côté et par les progrès de la construction de l'Europe communautaire de l'autre, en dépit de certains avatars. Ces facteurs exercent des effets déterminants sur le mode de fonctionnement des Etats. Toutes sortes de cadres décisionnels, notamment les politiques régionales européennes, ont pour effet de concurrencer les cultures administratives traditionnelles. S'invitent au débat de nouveaux modèles institutionnels, notamment ceux inspirés de structures fédérales. De nombreux Etats fonctionnent déjà sur de telles bases (Allemagne, Autriche, Belgique). De nombreux autres, et non des moindres (Royaume-Uni, Espagne, Italie), accordent une très large dévolution de compétences aux régions, au terme de réformes administratives reconnaissant aux territoires infra-étatiques des légitimités originales à travers de nouvelles compétences législatives. Les régions s'érigent de la sorte en nouveaux interlocuteurs et en nouveaux acteurs sur la scène européenne, voire mondiale. Les stratégies politiques s'en trouvent reconsidérées. Tous les concepts sont repensés en fonction d'une nouvelle articulation avec l'échelon européen, institué en terrain naturel de reconnaissance et d'expansion des régions. Tout se recombine finalement à travers un nouveau modèle de « gouvernance » qui n'est plus réductible à l'autorité infaillible et irrécusable des Etats.		

⁴ Enseignements mutualisés avec les autres masters de l'UFR, Etudes Irlandaises et Breton.

UEM1	LINGUISTIQUE : Théories du langage	Daniel ROULLAND
<p>Descriptif du cours :</p> <p>Ce cours est destiné à informer et donner des éléments de réflexion sur le langage et les conditions de sa théorisation, avec l'accent principalement mis sur les questions de typologie linguistique. Les principaux thèmes abordés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La problématique structurale et la question du mot - Types de langue, mot et morphologie - Génétisme et créolisation - Syntaxe - Sémantique et pragmatique 		

UEM1	Recherche documentaire à partir des ressources et outils disponibles au SCD	SCD
<p>Descriptif du cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étapes de la recherche - La typologie des documents - Les principes de base de la recherche documentaire informatisée - Les outils de recherches bibliographiques : le (nouveau) catalogue du SCD, les catalogues collectifs français et étrangers (Sudoc, COPAC...), les catalogues nationaux, les bases bibliographiques en ligne (MLA, PCI, FRANCIS...) - Les documents primaires : corpus de textes sur CD-ROM ou en ligne (Shakespeare, L.I.O.N....) 		

UES1 – Semestre 7 – SPECIALISATION

UES1	SEMINAIRE DE RECHERCHE EN LITTERATURE Literary theory and critical tools : fiction and meta-fiction, the notion of character	Delphine LEMONNIER-TEXIER
------	---	---------------------------

Descriptif du cours :

The course is intended as an overview of contemporary literary theory (20th century), with a particular emphasis on the specificities of literary theories in the English-speaking world, such as the emergence of new historicism, gender studies, deconstruction, or cultural materialism. The problems raised by the definition of fiction and the notion of representation will also be tackled, particularly through the self-conscious dimension of a number of literary texts (prose fiction or drama), and the privileged medium that the notion of character constitutes.

Bibliographie indicative :

1- Books on Literary theory:

Terry EAGLETON, *Literary Theory, An Introduction*, University of Minnesota Press, 3rd edition, 2008.

Raman SELDEN, *A Reader's Guide to Contemporary Literary Theory*, Prentice Hall, 4th edition, 1997

Lois TYSON, *Critical Theory Today. A User-Friendly Guide*, Routledge, 2006.

2- Literary theory:

David LODGE, *The Art of Fiction*, Penguin, 1992.

On knowledge and power, and the influence of the works of Michel FOUCAULT in the U.S.:

Stephen GREENBLATT, *Renaissance Self-Fashioning*, University of Chicago Press, 1980.

On reader-response theory: TOMPKINS, Jane, ed. *Reader-Response Criticism: From Formalism to Post-Structuralism*. Baltimore, MD, Johns Hopkins University Press, 1980.

Also Wolfgang ISEMER, *The Implied Reader, Patterns of Communication in Prose Fiction from Bunyan to Beckett*, Johns Hopkins University Press, 1978.

Hans Robert JAUSS, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1990.

On metafiction, Laurent LEPALUDIER, éd., *Métalittérarité et métafiction. Théorie et analyses*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003.

Patricia WAUGH, *Metafiction. The theory and practice of self-conscious fiction*, Routledge, 1984, reed. 1990.

Brian McHALE, *Post Modernist Fiction*, New York, Methuen, 1987.

Sur la notion de personnage, Robert ABIRACHED, *La crise du personnage dans le théâtre moderne*, Paris, Gallimard, 1994.

UES1	SEMINAIRE DE RECHERCHE EN CIVILISATION Les grandes traditions de la politique étrangère des États-Unis	Gildas LE VOGUER
-------------	---	------------------

Descriptif du cours :

Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères français, fit dans les années 90 le constat que les États-Unis étaient désormais une "hyperpuissance". Ce constat est désormais très largement partagé et, depuis les récentes interventions américaines en Afghanistan puis en Irak, on prête aux États-Unis des ambitions impériales, voire impérialistes. Pourtant, l'histoire de la politique étrangère américaine ne se résume pas à cette seule tradition impérialiste. Isolationnisme, neutralité, expansionnisme, méliorisme, endiguement sont autant de termes qui ont été utilisés pour qualifier cette politique et qui ont récemment conduit Walter Russell Mead à utiliser l'image du kaléidoscope pour la décrire. L'objectif de ce cours est d'examiner les grands moments des relations extérieures américaines afin de comprendre comment se forgèrent les principales traditions de cette politique et d'en saisir les enjeux contemporains. Le cours s'appuiera sur la lecture d'observateurs de cette politique et proposera l'étude des textes fondamentaux qui ont jalonné cette histoire.

Bibliographie indicative :

McDOUGALL Walter A., *Promised Land, Crusader State – The American Encounter with the World since 1776*, Boston : Mariner Books, 1997.
 MEAD Walter Russell, *Special Providence – American Foreign Policy and How It Changed the World*, New York : Alfred A. Knopf, 2001.
 PATERSON Thomas G., & Dennis MERRILL, *Major Problems in American Foreign Relations, Volume I : To 1920*, Lexington, Mass. : D.C. Heath and Company, [1989] 1995.
 PATERSON Thomas G., & Dennis MERRILL, *Major Problems in American Foreign Relations – Vol. II : Since 1914*, Lexington, Mass., : D. C. Heath, [1989] 1995.

UES1	T.E.R : TRAVAIL ENCADRE DE RECHERCHE <i>Attention, les étudiants SUED sont inscrits administrativement dans le groupe TP assidu de leur directeur de recherche. Ils sont invités à suivre leurs travaux dans la mesure de leurs disponibilités, horaires affichés à la rentrée.</i> <i>Ce travail consiste au S7 en la définition d'un sujet de recherche et d'une problématique + l'élaboration d'une bibliographie commentée, le tout en anglais.</i>
-------------	--

UEL1 – Semestre 7 – Voir plus loin rubrique « Langues »

Rappel : la langue en master 1 n'est évaluée qu'au semestre 8.

MASTER 1 AIRE ANGLOPHONE – SEMESTRE 8

UEM1 – Semestre 8 – METHODOLOGIE

UEM1	TRADUCTION Thème	Adrian MORFEE
Descriptif du cours : A partir de textes littéraires, le cours développe les techniques propres à la traduction du français vers l'anglais.		

UEM1	TRADUCTION : Version	Florian TREGUER
Descriptif du cours : Ce cours a pour objectif de consolider la pratique de la traduction de l'anglais vers le français et des techniques et procédés qui sont associés à cet exercice. Les textes (extraits de romans britanniques et américains contemporains) ont été choisis en fonction de leur niveau de langue, de leur difficulté, mais aussi pour les points et problèmes linguistiques, grammaticaux et lexicaux qu'ils permettent d'aborder. Devoirs et corrigés.		
Bibliographie indicative : Il est recommandé de travailler avec des dictionnaires bilingues et unilingues. <u>Bilingues :</u> - Robert & Collins, <i>Dictionnaire français-anglais, anglais-français</i> . - <i>Dictionnaire Hachette et Oxford, français-anglais, anglais-français</i> . <u>Unilingues :</u> - <i>Cambridge International Dictionary of English</i> , Cambridge University Press. - <i>The New Collins Dictionary and Thesaurus</i> , Collins Publishing House. - <i>Longman Dictionary of Contemporary English</i> , Longman Publishers. - <i>Oxford Advanced Learner's Dictionary of Current English</i> , Oxford University Press. - <i>Webster's New World Dictionary of the American Language</i> . Prentice Hall Press. <u>Grammaire française :</u> - <i>Le Bon usage</i> (M. Grévisse. Paris, Editions Duculot, régulièrement remis à jour). <u>Ponctuation française :</u> - J. Drillon. <i>Traité de la ponctuation française</i> . Paris, Editions Gallimard, collection 'Tel', 1991. <u>Thésaurus anglais et français :</u> - <i>Roget's Thesaurus of English Words and Phrases</i> (Penguin Books, New Edition 2008. Ed. by Susan M. Lloyd.) & <i>Thésaurus</i> . Daniel Péchoin. Paris, Editions Larousse, coll. « In extenso », 1999. <u>Traductologie :</u> - H. Chuquet et M. Paillard, <i>Approche linguistique des problèmes de traduction</i> . Paris, Editions Ophrys, 2002.		

UEM1	«TOOLS AND THEORIES» : LITTÉRATURE Texte et critique du texte : féminismes / feminisms	Claude LE FUSTEC
Descriptif du cours : <p>C'est la multiplicité croissante des voix/voies féministes depuis les années 1970 ainsi que leur dialogue et/ou croisement transatlantique (entre la France et l'Angleterre notamment, d'un côté, et l'Amérique du Nord, de l'autre) ainsi que leur impact sur le discours critique littéraire qui fera l'objet de ce cours. Il vous appartient donc de lire aussi largement que possible dans les directions suivantes :</p>		
Bibliographie indicative : <p>I. Voix féministes Les précurseur(e)s : WOLLSTONECRAFT, Mary, <i>Vindication of the Rights of Women</i>, 1792 DE BEAUVOIR, Simone, <i>Le deuxième sexe</i>, 1949 Féminisme égalitariste : FRIEDAN, Betty, <i>The Feminine Mystique</i>, 1963 Féminisme radical: MILLETT, Kate, <i>Sexual Politics</i>, 1970 FIRESTONE, Shulamith, <i>Dialectic of sex : the case for feminist revolution</i>, 1970 GREER, Germaine, <i>The Female Eunuch</i>, 1971 Féminisme différentialiste: IRIGARAY, Luce, <i>Ethique de la différence sexuelle</i>, 1984 CHODOROW, Nancy, <i>Feminism and Psychoanalytic Theory</i>, 1989 Féminisme lesbien et "queer theory": WITTIG, Monique, <i>La pensée straight</i>, 1982 SEDGWICK, Eve, <i>Epistemology of the Closet</i>, (1990) DE LAURETIS Teresa, <i>Technologies of Gender: Essays on Theory, Film, and Fiction</i> (1987); <i>The Practice of Love: Lesbian Sexuality and Perverse Desire</i> (1994) Féminisme et postmodernisme : l'identité féminine en question : BUTLER, Judith, <i>Gender Trouble</i>, 1990 MOI, Toril, <i>What Is a Woman? And Other Essays</i>, 1999 Féminisme « de couleur » : HOOKS, Bell, <i>Yearning: Race, Gender, and Cultural Politics</i>, 1990 SMITH, Barbara. <i>Writings on Race, Gender and Freedom: The Truth that Never Hurts</i>. New Jersey: Rutgers University Press, 1998 Nouvelles directions: IRIGARAY, Luce, <i>Entre orient et occident</i>, 1999 BALMARY, Marie, <i>La divine origine</i>, 1993 Théologies féministes : PARMENTIER, Elisabeth, <i>Les filles prodigues, Défi des théologies féministes</i>, 1998</p> <p>II. Littérature Ouvrage général: <i>Norton Anthology of Literature by Women</i>, Susan Gubar and Sandra M. Gilbert (eds).</p>		

UEM1	«TOOLS AND THEORIES» : CIVILISATION Méthodologie de la civilisation (sources, analyse de documents)	Anita CORNIC Brendan PRENDIVILLE Renée DICKASON
-------------	--	---

Descriptif du cours :

Cet enseignement, qui s'adresse aux spécialistes de civilisation, vise à leur donner les outils méthodologiques dont ils ont besoin pour créer leurs propres données et analyser des documents primaires.

Descriptif du cours de Brendan Prendiville:

This part of the course will be looking at research methods & the research process. In the first instance, we will see the different methodologies social scientists use to analyse their research topic such as surveys, documentary research or fieldwork. A distinction will also be made here between the quantitative & qualitative methods used in Area Studies. The aim of studying the research process is to help the students in their own research work by demonstrating how a research project is structured.

UES1 – Semestre 8 – SPECIALISATION

UES1	SEMINAIRE DE RECHERCHE EN LITTÉRATURE D.H. Lawrence, <i>Women in Love</i>	Thierry GOATER
-------------	--	----------------

Descriptif du cours :

Écrit pendant la 1^{ère} guerre mondiale, le roman de D.H. Lawrence traduit les angoisses de son auteur et les doutes idéologiques et esthétiques d'une époque troublée. Tout en racontant des histoires d'amour perturbées, le romancier dépeint une civilisation occidentale malade et moribonde, une civilisation en crise sur tous les plans. Mais ce roman majeur du modernisme anglais exprime également une quête de nouvelles valeurs, valeurs morales et esthétiques. C'est ce qu'essaiera de montrer ce séminaire.

Bibliographie indicative : La liste des ouvrages critiques sera donnée dans le cours.

- **Ouvrage obligatoire :** LAWRENCE, D.H., *Women in Love*, Penguin Classics, 1995.
Dans ce séminaire, toutes les références se feront à partir de cette édition du roman.

UES1	SEMINAIRE DE RECHERCHE EN CIVILISATION : Post-War Britain	Brendan PRENDIVILLE
-------------	--	---------------------

Descriptif du cours :

This course will trace the post-war of Britain in its political, economic & social dimensions. From the arrival of Clement Attlee in 1945 and the creation of the Welfare State to the Thatcher 'revolution' of the 1980s, British society has undergone major change, moving from a situation of relative consensus to one of open conflict. This course will analyse that journey.

Bibliographie indicative :

British politics since 1945, [Dutton, David](#), 1997. Cambridge : Blackwell publishers
ISBN : 0-631-20320-6 : 2nd ed.

Politics UK, [Jones, Bill, éds.](#), 1998. London ; New York ; Toronto : Prentice Hall
ISBN : 0-13-269606-1 : 3rd ed

British society since 1945, [Marwick, Arthur](#), 1996. London : Penguin books
ISBN : 0-14-024939-7 : [3rd. ed.]

British civilization, [Oakland, John](#), 2002. London : Routledge ISBN : 0-415-26150-3 : 5eme ed.

Post-war Britain, [Sked, Alan Cook, Chris](#), 1993. London : Penguin books
ISBN : 0-14-017912-7 : 4th ed

UES1	<p>T.E.R : TRAVAIL ENCADRE DE RECHERCHE</p> <p><i>Attention, les étudiants SUED sont inscrits administrativement dans le groupe TP assidu de leur directeur de recherche. Ils sont invités à suivre leurs travaux dans la mesure de leurs disponibilités, horaires affichés à la rentrée.</i></p> <p><i>Il s'agit de produire un plan et un travail écrit en anglais, à partir des recherches du semestre 7 (de 60 000 à 100 000 signes) ; Ce travail écrit donnera lieu à <u>soutenance orale</u> devant le directeur de recherche. Vous devez donc convenir d'une date directement avec votre directeur de recherche.</i></p> <p><i>Rappel: prévoir 3 exemplaires du mémoire, un pour le candidat et un pour chaque membre du jury. Il est important d'avoir en tête les dates limites de remise du mémoire: 7 mai dernier délai pour une soutenance en session I, 25 juin dernier délai pour une soutenance en session II. Ces dates sont indicatives et sont susceptibles d'être modifiées selon les obligations de votre directeur de mémoire.</i></p>
------	--

Rappel : la langue en master 1 n'est évaluée qu'au semestre 8.

L'accès à ces cours vous sera d'abord proposé par voie électronique sur le site CURSUS (voir lien sur la page d'accueil de l'université, www.uhb.fr), puis par voie postale. Vous trouverez aussi sur CURSUS les forums de tutorat qui pourront vous renseigner sur des points pratiques, ou vous permettre des échanges méthodologiques. D'autres informations sont aussi disponibles via l'ENT sur l'intranet du département (voir supra message d'accueil). Par ailleurs, voici le lien vers le site de **l'équipe de recherche ACE**, sur laquelle est adossé le master Aire Anglophone :

Equipe : UPRES EA 1796

A.C.E. Anglophonie, Communauté, Ecritures.

Directrice : Mme Nicole Terrien

Lien : <http://www.uhb.fr/langues/ace/Bienvenue.html>

Et après...

L'accès à la 2^{ème} année du diplôme (master 2) est soumis à l'obtention de la première année : candidature retenue par le directeur de l'Ecole Doctorale, sur avis du directeur de recherche, du directeur de l'équipe d'accueil, et du responsable de la formation. **Cette 2^{ème} année du Master Aire Anglophone sera proposée au SUED à la rentrée 2011.**

N'hésitez pas à me contacter pour tout complément d'information (anita.cornic@univ-rennes2.fr)

A. Cornic

Coordnatrice SUED Anglais.

MASTER 2 AIRE ANGLOPHONE – SEMESTRE 9

UEF1 – Semestre 9 – Séminaires de recherche

UEF1	SEMINAIRE DE RECHERCHE Questioning the Illusion of Reality: Subjective Forms of Representation in the Contemporary British Novel.	Nicole TERRIEN
-------------	---	----------------

Descriptif du cours :

Among the many changes brought about in the twentieth century is certainly the disappearance of truth as an unchallengeable notion. In this context, the illusion of reality, inherited from the nineteenth century novel must be questioned as inherent to the highly subjective character of representation. While readers still willingly agree to the “suspension of disbelief” to enter the world of the plot, critics have increasingly insisted on the necessity to decipher the novel as a construction, as a work of art relying on a series of codes of representation to create specific effects.

The purpose of this class will be to question the changes which the illusion of reality has undergone in the twentieth century novel in order to convey a more complex relation to the very notion of reality and to the notion of truth.

To that purpose we will focus on the writing/rewriting of history through fiction, insisting on subjectivity. We will insist on the necessity to consider the specific devices with which the novelist constructs a work that has little to do with a document. We will also analyse the effect of such works on the consciousness of the reader and see how fiction shapes our historical heritage.

Bibliographie indicative :

Critical works:

Ricoeur, Paul. *Temps et Récit.*, 1983, Paris: Seuil.

White Hayden. *The Content of the Form*, 1987, The John Hopkins University Press.

Novels:

Rhys, Jean. *Wide Sargasso Sea*. 1966.

Golding, William. *Darkness Visible*. 1979.

UEF1	SEMINAIRE DE RECHERCHE Séminaire William Faulkner - Absalom, Absalom! : l'invention du Sud ou les failles de l'h(H)istoire	Nicole MOULINOUX
-------------	--	------------------

Descriptif du cours :

William Faulkner mit plus de deux ans à écrire ce roman qui deviendra quête épistémologique: un romancier peut-il écrire l'Histoire du Sud? Défi lancé à la littérature d'évasion et à ses recettes éculées (ex: Gone with The Wind)

Au travers d'une série de narrateurs-relais sera retracée l'histoire de la chute de la Maison Sutpen. Failles de la mémoire, failles de l'histoire mais aussi échec de la démarche cartographique initiée par

le romancier. Ce chef-d'oeuvre de la littérature américaine révélera que la vérité du Sud ne peut être qu' inventée/ et d'essence /poétique./

Cet envers de l'Amérique ne peut se dire que dans l'ailleurs de la langue.

Bibliographie indicative :

William FAULKNER, *Absalom, Absalom!*, London:Vintage, 1995

R. URGO and Noel POLK, *Reading Faulkner: Absalom, Absalom!*, Jackson: University Press of Mississippi, 2010

James B. MERIWETHER, *Annotations to Absalom, Absalom!*, New York and London: Garland Publishing, 1991

Fred HOBSON, *Absalom, Absalom!*, Oxford: OUP, 2003

Robert Dale PARKER, *The Questioning of Fictions*, Boston: Twayne Publishers, 1991

UEF1	SEMINAIRE DE RECHERCHE Depicting and Screening British Society	Renée DICKASON
------	--	----------------

Descriptif du cours :

After a brief survey of the shaping of modern media in Britain, this course will examine the birth and the evolution of radio and television and their triple mission of informing, educating and entertaining through programmes focusing on multi-faceted representations of British society. Various genres or categories of series, the balance between fact and fiction, but also different contexts, contents and registers will be studied along with such topics as class consciousness, social realism and humour.

Bibliographie indicative :

BRIGGS Asa, *The History of Broadcasting in the United Kingdom*, 5 volumes, Oxford University Press, 1961-1995.

SERGEANT Jean-Claude, *Les Médias britanniques*, Paris, Ophrys, 2004.

UEF1	SEMINAIRE DE RECHERCHE Social movements in Britain	Brendan PRENDIVILLE
------	--	---------------------

Descriptif du cours :

This seminar is designed to introduce students to forms of unofficial change in the modern and post-modern eras in Britain. It will analyse concepts and theories of social movements accompanied by case studies such as the Labour movement, Chartism or Feminism.

Bibliographie indicative :

BYRNE P. *Social Movements in Britain*. London, Routledge, 1997.

UES1 – Semestre 9 – Enseignements appliqués

UES1	TRADUCTION	Adrian MORFEE
Descriptif du cours : The aim of this course is to build on skills acquired in translating literary texts and adapt them to the translation of scholarly writing. The objective is to acquire proficiency in formal academic English, and in particular to gain an appreciation of the different stylistic and rhetorical devices commonly used in scholarly English. This will stand students in good stead for writing extracts and research papers in English.		
Bibliographie indicative : Bibliography: none as such, recommendations supplied with course work.		

UES1	TER = Travail Encadré de Recherche
Ce travail consiste au S9 en l'élaboration du plan du mémoire et d'une problématique rédigée.	

MASTER 2 AIRE ANGLOPHONE – SEMESTRE 10

UES1 – Semestre 10 – Enseignements appliqués

UES1	TER
<p>Rédaction du mémoire en français. Ce travail écrit donnera lieu à <u>soutenance orale</u> devant le directeur de recherche. Vous devez donc convenir d'une date directement avec votre directeur de recherche.</p> <p>Rappel: prévoir 3 exemplaires du mémoire, un pour le candidat et un pour chaque membre du jury. Il est important d'avoir en tête les dates limites de remise du mémoire: 7 mai dernier délai pour une soutenance en session I, 25 juin dernier délai pour une soutenance en session II. Ces dates sont indicatives et sont susceptibles d'être modifiées selon les obligations de votre directeur de mémoire.</p>	

UES1	PRATIQUE DE LA RECHERCHE
<p>Travail à rendre en relation avec la thématique de recherche du laboratoire choisi</p>	

L'accès à ces cours vous sera d'abord proposé par voie électronique sur le site CURSUS (voir lien sur la page d'accueil de l'université, www.uhb.fr), puis par voie postale. Vous trouverez aussi sur CURSUS les forums de tutorat qui pourront vous renseigner sur des points pratiques, ou vous permettre des échanges méthodologiques. D'autres informations sont aussi disponibles via l'ENT sur l'intranet du département (voir infra message d'accueil). Par ailleurs, voici le lien vers le site de l'équipe de recherche ACE, sur laquelle est adossé le master Aire Anglophone :

Equipe : UPRES EA 1796

A.C.E. Anglophonie, Communauté, Ecritures.

Directrice : Mme Nicole Terrien

Lien : <http://www.uhb.fr/langues/ace/Bienvenue.html>

N'hésitez pas à me contacter pour tout complément d'information (anita.cornic@univ-rennes2.fr)

A. Cornic

Coordnatrice SUED Anglais.

ANNEXE – Documents sur le T.E.R. -

DOCUMENT 1

Travail d'Etude et de Recherche (TER) – Présentation générale

Responsable du parcours: Daniel Roulland

Chaque année du master M1 et M2 donne lieu à un TER ou « mémoire ». Ces mémoires sont le résultat de vos recherches sur un sujet donné, que vous aurez défini, en accord avec un enseignant de votre choix. Il convient que le ou les sujets correspondent à vos intérêts personnels et à vos possibilités de documentation. Aussi, doivent-ils être choisis avec beaucoup de soin.

Les Travaux d'Etude et de Recherche du master Aire Anglophone sont réalisés en littérature, en civilisation ou en linguistique.

La rédaction d'un mémoire est un moment de pensée et de liberté intellectuelle. C'est souvent la première fois que l'étudiant en anglais a l'occasion d'élaborer un travail autonome sur une question qui lui tient à cœur. En tant qu'auteur, vous réalisez aussi un travail scientifique universitaire qui engage votre responsabilité morale et vous devez donc respecter certaines règles de base.

1 Bien s'organiser

En général, les enseignants acceptent des propositions de sujets au début des cours du 1er semestre. Lorsque vous proposez un sujet, veillez à avoir déjà une problématique et un plan possibles, même s'ils ne sont pas arrêtés. Le mémoire de M2 a souvent déjà été déterminé en M1. Le sujet (même si le titre exact reste provisoire) doit être déposé à l'accueil du secrétariat d'anglais à la rentrée le plus tôt possible.

Au cours du 1er semestre, vous travaillez en relation avec votre directeur de recherche et vous devez lui transmettre en fin de semestre une problématique résumée, un plan détaillé de votre travail, une bibliographie possiblement commentée, et pour ceux qui ont déjà bien avancé leur travail, une première partie rédigée. Ce travail donne lieu à une note.

Au cours du second semestre, votre directeur doit avoir rapidement votre première partie rédigée, de manière à vous signaler les erreurs, les défauts éventuels. Il est nécessaire de le contacter régulièrement. Plus vous soumettez votre travail fréquemment, mieux il pourra connaître votre optique et vous conseiller. Travaillez aussi suffisamment vite pour vous laisser en fin de semestre le temps de terminer la rédaction, de rédiger introduction et conclusion, réaliser la bibliographie définitive, les notes, les annexes éventuelles, l'index, et de faire les dernières retouches et corrections. Tout cela prend beaucoup de temps.

Remise du mémoire relié : Il faut remettre à votre directeur, ainsi qu'aux membres de votre jury, un exemplaire relié de votre mémoire en principe 1 mois (15 jours minimum) avant la date fixée pour la soutenance. Après la soutenance, un exemplaire papier corrigé devra être déposé à la bibliothèque d'anglais ainsi que la version électronique correspondante sur CD, DVD ou clé USB.

Si vous êtes à l'étranger : Votre directeur pourra vous proposer de travailler par correspondance (avec le SUED en M1), et par courrier électronique.

Sauvegardez vos données : Par mesure de précaution, faites plusieurs copies systématiques de votre mémoire et de vos documents sur plusieurs supports (CD, DVD, clé USB, disques de sauvegarde).

2 La soutenance

La soutenance dure 1 heure environ, souvent moins en M1. Il est d'usage que le candidat présente en anglais ses raisons du choix du sujet et de son traitement, qu'il dresse un bilan de sa recherche et

qu'il l'évalue en mentionnant les résultats obtenus, les éventuelles difficultés, les perspectives ouvertes.

Ensuite, la soutenance (généralement en français) consiste en des questions, des compléments d'information et / ou des remarques sur la forme et le fond de la part de votre jury : vous devrez alors répondre à ces diverses questions. Il est possible que le jury demande des corrections du texte du TER.

La soutenance n'est pas automatique : si votre directeur n'a pas eu accès à vos travaux de manière satisfaisante, il est en droit d'ajourner la soutenance. Si elle a cependant lieu mais que le jury constate de gros problèmes de fond ou de forme, ou de plagiat, le jury peut également ajourner la soutenance, voire demander des sanctions.

Après délibération, le jury note votre TER en tenant compte du travail écrit et de la soutenance orale.

3 La rédaction du mémoire

Le mémoire de M1 est en principe rédigé en anglais et doit faire environ 50 pages. Le mémoire de M2 est rédigé en principe en français et fait environ 100 pages. Utilisez systématiquement les feuilles de style de votre traitement de texte qui garantiront une présentation homogène et vous feront gagner du temps.

Règles générales de mise en page

- Papier format A4, 80 ou 90 g
- Reliure avec spirale
- Couverture plastique transparente
- 4ème de couverture cartonnée
- Police de préférence Times New Roman 12 points
- Interligne 1.5, texte justifié
- Notes en bas de page, 10 pts, interligne simple
- Impression au recto seulement. Toutes les marges : 2,5 cm (possible léger décalage à gauche pour la reliure)
- Numérotation continue des pages à partir de la page de titre
- Numérotation continue des notes de bas de page

Présentation pratique

Au début de votre mémoire :

- Page de titre
- Abréviations éventuelles
- Avant-propos éventuel et remerciements
- Table des matières
- Introduction
- Titre de partie
- Corps du mémoire

A la fin :

- Annexes
- Glossaire
- Mention des sources
- Bibliographie critique
- Index par auteurs
- Index par sujets

Présentation de la couverture

- Etablissement (centré)
- Intitulé du master : mention, spécialité, parcours (centré)
- Titre (centré)

- Prénom NOM de l'auteur (centré)
- Directeur de recherche : Prénom NOM (centré)
- Volume : I / II, etc. éventuellement (centré)
- Année de soutenance (centré)

On peut ajouter des illustrations, toujours en précisant la source (date, auteur, musée...).

<p>Université Rennes 2 – Haute Bretagne</p> <p>Master Langues et Cultures Etrangères et Régionales</p> <p>Aire Anglophone</p> <p>The Writing of Desire in the Novels of Edith Wharton</p> <p>Marie DUPONT</p> <p>Directeur de recherche : M. Jean DURAND</p> <p>2012</p>
--

Citations

Les citations d'une oeuvre ont une mise en forme spécifique. Une citation courte (jusqu'à 3 lignes) doit être insérée dans le corps du texte avec une mise en forme spécifique (guillemets ou italiques). Au-delà de 3 lignes, elle apparaît sous forme de paragraphe en retrait, en interligne simple, sans guillemets. Pour le théâtre et la poésie, respectez le graphisme du texte quand vous le citez (en poésie pour les citations courtes, utiliser la barre / pour séparer les vers). Les citations d'autres auteurs scientifiques ou critiques pourront avoir une mise en forme différente des citations d'oeuvres.

Il faut toujours mentionner la référence (page et ouvrage) d'une citation, soit à l'aide d'une note de bas de page, soit dans le corps du texte, à la suite de la citation. Un format qui tend à s'imposer pour sa simplicité est le repérage en bibliographie par auteur et date, avec la page (Nom, date : page). Par exemple : (Hagège, 2000 : 115)^[1]. S'il est commode pour les ouvrages critiques d'utiliser le système (nom, date) pour le renvoi en bibliographie, il est plus souvent judicieux d'utiliser un système cohérent d'abréviations, ou de repérer l'oeuvre par son titre, la pagination étant celle de l'édition utilisée. Par exemple pour *Emma*, de Jane Austen, de 1815, page 3 de l'édition Dover 2000, on aura (Austen, 2000 : 3) ou bien, ce qui est préférable :

In Austen's novel, the eponymous heroine is said to be "handsome, clever and rich" (Austen, *Emma* p. 3).

Si vous "coupez" votre citation, l'ellipse apparaît sous forme de points et entre crochets: « [...] ». Si vous modifiez la citation (pronom, verbe, etc), le marquer par des crochets.

Ex : "She said she was tired and left the room" > In the novel, the heroine insists that "she [is] tired" and "[leaves] the room".

Les italiques, ou le soulignement, peuvent mettre en évidence un aspect important du texte. Mais si vous ajoutez ces italiques, précisez : "emphasis mine", ou "my italics / emphasis".

4 La bibliographie

En accord avec votre directeur de recherche, vous pouvez adopter une des deux normes suivantes : celle du *MLA* (Modern Language Association of America)^[2] ou la norme française AFNOR Z 44-005 / Z 44-005-2 (ISO 690 / 690-2). Les principes de la norme AFNOR sont résumés ci-dessous. Ces principes sont à respecter par défaut, sauf indication contraire de votre directeur de recherche.

La référence est composée d'éléments nettement séparés (point ou virgule). La virgule entre nom et prénom est facultative. Le prénom de l'auteur peut être réduit à son initiale. S'il y a plus de 3 auteurs, on utilise l'abréviation *et al.* (et alii = et autres).

Si un auteur a plusieurs publications mentionnées la même année, on les distinguera avec a, b, c, etc. (par ex. 2009a, 2009b)

NB. Notez scrupuleusement les références de ouvrages et des citations que vous utilisez dès le début de votre travail. Ces références seront très difficiles à retrouver par la suite si vous ne le faites pas systématiquement. La bibliographie peut être commentée.

Ouvrage :

HAGEGE, Claude. *Halte à la mort des langues*. Paris : Odile Jacob, 2000, 402 p.

NEVINS, Allan & COMMAGER, Henry Steele. *A Pocket History of the United States*. 5th ed. New York: Washington Square Press, 1969, 625 p.

MAYER, Jean-Christophe (ed). *Lectures de Shakespeare Antony and Cleopatra*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 2000, 222 p.

PEETERS, Jean. *La traduction: définition d'une conversation et d'un service*, 374 p. Thèse : Linguistique générale : Rennes : 1995.

S'il est possible de l'obtenir, et si elle est importante, la date de 1ère parution et/ou le n° de l'édition apparaissent après le titre :

BUTLER, Judith. *Gender Trouble*. 1990. New York: Routledge, 1999.

AUSTEN, Jane. *Emma*. 1815. New-York: Dover Publications, 2000.

Partie d'un ouvrage :

PEELE, Gillian. The Problem of Conservative Party Leadership. Dans FONS, Jean-Philippe (ed). *Le parti conservateur britannique*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 107-126.

Article :

KLIPPI, Carita. La première biolinguistique. *Histoire Epistémologie Langage*, 2007, Vol.29/2, p. 17-40.

NB. La date, qui figure entre virgules après l'éditeur ou le nom de la revue, peut être placée entre parenthèses et est parfois placée immédiatement après l'élément Nom. Par ex. GENETTE, G. (1983). *Nouveau discours du récit*. Paris : Éditions du Seuil. Cette disposition facilite le repérage par nom et date dans le texte ou les notes, par ex. (Genette, 1983 : 25).

Documents électroniques (Source : ministère de l'éducation nationale) :

CARRIERE, Laurent. Hypertextes et hyperliens au regard du droit d'auteur : quelques éléments de réflexion. *Les Cahiers de propriété intellectuelle* [en ligne]. Septembre 1997 [réf. du 19 octobre 1998], p. 467-490. Disponible sur : <http://www.robic.ca>

BONNEL Guillaume. *Le principe juridique écrit et le droit de l'environnement* [Ressource électronique] sous la direction de Michel Prieur. - Limoges : SCD de l'Université de Limoges, 2005. Non paginé. [réf. du 1er septembre 2006]. Thèse doctorat : Droit : Limoges : 2005 : 2005LIMO0501. Format html. Disponible sur : <http://www.unilim.fr/theses/2005/droit/2005limo0501/notice.htm>

World Factbook 2006 [Ressource électronique]. [Washington, D.C.] : Central Intelligence Agency, 2006. [réf. du 1 septembre 2006]. France. Disponible sur : <http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/index.html>

BOYD Gerald E. Re : Hotmail. In *NETTRAIN (Internet / BITNET Network Trainers)* [en ligne]. Buffalo (N.Y.) : 9 février 1998. Disponible sur : <http://listserv.acsu.buffalo.edu/archives/nettrain.html>

PRITCHARD Sarah. *Your Request for Information about ISO Standards* [courrier électronique]. Destinataire : Margaret MORRISON. 18 février 1995. Communication personnelle.

5 Plagiat : danger

Le plagiat consiste à utiliser les idées ou expressions de quelqu'un d'autre en les présentant comme les siennes. Cette fraude peut entraîner des sanctions universitaires graves et des poursuites judiciaires. Attention au fait que le plagiat est souvent non-intentionnel. Vérifiez donc toujours les sources que vous utilisez et mentionnez-les. Voici un exemple tiré de GIBALDI, Joseph, *MLA Handbook for Writers of Research Papers*. New York : The Modern Language Association of America, 1995.:

Suppose, for example, that you want to use the material in the following passage, which appears on page 625 of an essay by Wendy Martin in the book *Columbia Literary History of the United States*.

Some of Dickinson's most powerful poems express her firmly held conviction that life cannot be fully comprehended without an understanding of death.

If you write the following sentence without any documentation, you commit plagiarism.

Emily Dickinson strongly believed that we cannot understand life fully unless we also comprehend death.

But you may present the material if you cite your source.

As Wendy Martin has suggested, Emily Dickinson strongly believed that we cannot understand life fully unless we also comprehend death (625).

Autre exemple, l'emprunt d'une expression:

ORIGINAL

SOURCE

Everyone uses the word language and everybody these days talks about culture... "Languaculture" is a reminder, I hope, of the necessary connection between its two parts.... (Michael Agar, *Language Shock: Understanding the Culture of Conversation* [New York: Morrow, 1994] 60)

PLAGIARISM

At the intersection of language and culture lies a concept that we might call "languaculture."

Moralement, en tant qu'auteur, vous vous engagez à respecter la propriété intellectuelle d'autrui, comme vous vous attendez à ce qu'on respecte la vôtre. Des sites internet permettent maintenant très facilement de détecter ces fraudes.

[1] HAGEGE, Claude. *Halte à la mort des langues*. Paris : Odile Jacob, 2000, p. 115.

[2] GIBALDI, Joseph. *MLA Handbook for Writers of Research Papers*. New York : The Modern Language Association of America, 1995, 293 p.

The Chicago Style Manual. 14th Edition. Chicago and London : The University of Chicago Press, 1993, 921 p.

DOCUMENT 2

UNIVERSITÉ RENNES 2 HAUTE BRETAGNE

Guide de rédaction d'un mémoire (Master)

Sommaire :

Informations générales

1. Présentation du mémoire
 1. Format normalisé
 2. Présentation physique
 3. Présentation du texte
2. Les parties composantes
 1. Couverture et page de titre
 2. Avant-propos et remerciements
 3. Sommaire et table des matières
 4. Corps du mémoire
 5. Annexes
 6. Index
 7. Mentions des sources
 8. Bibliographie
 9. Dos du mémoire (4e de couverture)
3. Dépôt, signalement et archivage du mémoire
 1. Le dépôt du mémoire : papier et électronique
 2. Le dépôt du mémoire : quand, où et comment ?
 3. Et ensuite ?

Informations générales

Vous êtes inscrit en Master à l'Université Rennes 2 - Haute Bretagne. A ce titre, vous allez être conduit à réaliser une production scientifique sous le sceau de cette Université et allez devenir auteur de ce travail. Cela signifie que vous disposez de **droits moraux et de droits patrimoniaux** dont vous pouvez prendre connaissance dans le **Code de la propriété intellectuelle** (Bibliothèque Centrale, cote V 346.048/CODED/2008, EXCLU DU PRET).

Notez toutefois qu'en tant qu'auteur, vous avez également un certain nombre de devoirs. Vous avez notamment la responsabilité morale du contenu de votre œuvre [ainsi que, le cas échéant, la

responsabilité de l'acquittement des droits d'auteur et droits voisins pour les documents utilisés dans votre travail. Voir à ce sujet, par ex., http://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_d'auteur].

La rédaction et la soutenance d'un mémoire de Master impliquent un certain nombre de contraintes et de règles à respecter. Les pages suivantes ont été rédigées pour vous aider dans ce processus.

1. **Présentation matérielle du mémoire :**

Pour une lecture aisée de votre travail, tant sous forme imprimée qu'électronique (lecture à l'écran), il est important de respecter les **règles** suivantes :

□ Format normalisé

- * Police de caractères : polices prenant en compte les accents et caractères non-latins (UNICODE)
- * Taille de la police de caractères : 12 points (corps 12) (sauf exceptions, cf. plus loin)
- * Interligne 1,5
- * Marge gauche et droite : 2,5 cm
- * Marge haut : 1,5 cm
- * Marge bas : 2 cm

□ Présentation physique

- * Couverture plastique transparente
- * Reliure collée ou avec spirale pleine
- * Papier A4, grammage de 80 g
- * Quatrième de couverture cartonnée

□ Présentation du texte

- * Texte justifié
- * Numérotation continue des pages dès la page de titre jusqu'à la fin de l'ouvrage
- * Ecriture verso uniquement

2. **Les parties composantes du mémoire :**

Il vous est demandé d'utiliser une **feuille de style** pour la rédaction de votre travail, téléchargeable sur le site de Lyon 2 (<http://theses.univ-lyon2.fr/?q=node/26>). Si vous ne savez pas utiliser une feuille de style, un **mode d'emploi** peut vous être donné avec le présent document (réclamez-le...).

Cette feuille de style vous permettra de produire « automatiquement » votre travail selon les spécifications qui suivent :

✓ **Couverture et page de titre**

Ce sont deux pages identiques, l'une est cartonnée, l'autre pas... Elles doivent contenir les **seules informations obligatoires suivantes** :

* le **nom de l'établissement** qui délivre le master et le **nom de la formation** de Master, en milieu de page, soit :

UNIVERSITE RENNES 2 – HAUTE-BRETAGNE
(membre de l'Université Européenne de Bretagne-UEB)

Master (intitulé officiel du master : Mention. Spécialité. Parcours)

* le **titre du mémoire**, en milieu de page.

→ Le choix des mots du titre est particulièrement important, tous ces mots étant indexés systématiquement dans les catalogues et bases de données.

* votre/vos **prénom(s)** (en minuscules) et **nom(s)** (en majuscules), dans cet ordre, en milieu de page.

→ La règle administrative veut que soit utilisé d'abord le nom patronymique, suivi éventuellement du nom d'usage, qu'il résulte du mariage ou de la filiation. Les deux noms sont indexés et interrogeables dans les catalogues et bases de signalement des travaux universitaires (« **Mémorable** » pour les travaux réalisés dans le cadre de l'Université Rennes 2, voir le portail du SCD Rennes 2 : <http://scdportail.uhb.fr>).

→ Les mentions « épouse », « époux » « dit » ou « née » ne doivent pas être utilisées.

→ Pour qu'il n'y ait pas de confusion possible entre nom et prénom, le (les) nom(s) doit(en)t apparaître en majuscules tandis que le (les) prénom(s) est/sont en minuscules.

* le (les) **prénom(s)** et **nom(s)** du **directeur de recherche**, en milieu de page

* l'**année de soutenance**, en milieu de page

Ci-après, exemple de page, conçu avec la feuille de style de l'Université de Lyon 2

Université Rennes 2 – Haute Bretagne

Master Langues et cultures étrangères et régionales.

Les Amériques

**Le péronisme
et la classe ouvrière**

Argentine : 1943-1955

Dominique FERRE

Directeur de recherche : M. Juan José SAER

✓ ***Avant-propos et remerciements***

Aucun caractère d'obligation pour ces deux éléments. Si vous faites un avant-propos et/ou des remerciements, faites-le opportunément (càd que vous avez effectivement quelque chose d'intéressant à dire...) et de manière concise.

Ce(ces) élément(s) vien(nen)t directement après la page de titre. Il(s) occupe(nt) une (ou plusieurs) page(s) formatée(s) comme le corps du texte (cf. plus loin).

✓ ***Sommaire et table des matières***

Où placer la **table des matières** ? En général, elle figure plutôt au début du document, juste après la page de titre et la partie « avant-propos/remerciements ». La table des matières peut être placée en fin de document si elle est très longue : dans ce cas, on placera, en plus, un **sommaire** (table des matières allégée) au début du document.

Les documents utilisés en annexe doivent être mentionnés en fin de table des matières, ou en fin de sommaire s'il existe ; doivent figurer également, à la suite, les matériels d'accompagnement joints tels que disquette, cédérom...

✓ ***Corps du mémoire***

Un mémoire est divisé en ensembles hiérarchisés : parties subdivisées en chapitres, chapitres composés de sous chapitres, eux-mêmes composés de paragraphes.

Comme indiqué plus haut, cette structure doit être réalisée en utilisant la **feuille de style** càd le fichier de type « .dot » qui traduit automatiquement en format de présentation la hiérarchisation et le type de parties du travail.

Les **notes de bas de page** (qui peuvent être dans un **corps légèrement inférieur au corps** du texte, mais pas en corps microscopique !) peuvent être des explications ou citations bibliographiques de votre traitement de texte. La numérotation doit en être continue du début à la fin du travail. **Toute référence bibliographique, complète ou abrégée, doit être retrouvée dans la bibliographie.**

Les **œuvres ou extraits d'œuvres** d'un **auteur littéraire**, que vous citez dans le corps de votre texte, font l'objet d'une mise en forme spécifique : police de caractère italique. Les **citations courtes** peuvent figurer dans le corps du texte, encadrée par des guillemets simples. Les **citations longues** doivent être placées en retrait par rapport au texte (la feuille de style Lyon 2 le fait automatiquement...) et suivies de leur renvoi bibliographique entre parenthèses, dans le format ci-dessous :

Auteur : numéro de la (des) page(s) de l'œuvre dans l'édition que vous citez ensuite en bibliographie, soit par ex. :

(Sartre : 256)

Par contre, les citations que vous empruntez à **d'autres auteurs scientifiques** (càd des personnes ayant écrit sur la thématique que vous traitez et à qui vous empruntez un extrait d'un document afin de les faire contribuer à votre propre réflexion ou raisonnement pour l'étayer) seront incluses dans votre texte, mais dans une typographie **en italique** afin de la faire ressortir, et suivies d'un appel de note sous forme d'un chiffre placé immédiatement à la suite de la citation, en format « exposant ». Cette numérotation sera continue du début à la fin du mémoire. La **référence bibliographique courte** correspondante sera placée en note de bas de page. Pour ce faire, utiliser l'option « Note de bas de page » de votre traitement de texte (sous l'option « Référence » dans Word). Vous pouvez

également choisir la méthode dite « **Premier élément et date** » consistant à insérer, entre parenthèses, dans le linéarité de votre texte et à la suite de la citation, le nom de l'auteur suivi de la date d'édition du document-hôte, dans le format (Nom, Date). Par ex. : (Croix , 2006).

Dans le cas d'intégration d'images en illustration de votre propos, vous devez mentionner la source de l'image en dessous de celle-ci.

✓ **Annexes**

Si des documents utilisés pour le mémoire sont proposés en annexe (une édition de texte, un protocole d'enquête, un résumé d'expérience, ...), une liste doit en être dressée et figurera à la fin de la table des matières (voir ci-dessus).

✓ **Index**

Les index généraux ou thématiques (de noms propres, etc...), s'ils existent, peuvent être générés de façon automatique à l'aide de l'option correspondante dans votre traitement de texte.

✓ **Mentions des sources**

Les sources comprennent :

- les **sources primaires**, composées de documents de première main (ex. archives écrites ou imprimées ...) auxquels il est fait référence dans le mémoire ;
- les **sources secondaires** : documents donnés comme information bibliographique supplémentaire et énumérés dans une liste appelée « Bibliographie » (cf. ci-dessous).

✓ **La bibliographie**

Vous présenterez les **références** des documents, auxquels vous avez eu recours, d'une manière claire, cohérente, ordonnée, complète, conformément aux normes en vigueur et aux usages de la discipline. Vous pouvez, pour cela, prendre conseil auprès de votre directeur de mémoire ou auprès du Service Commun de Documentation (le formateur ou la formatrice de méthodologie avec qui vous avez eu cours).

Les références bibliographiques peuvent être classées par **ordre alphabétique** d'auteur ou de titre (pour les œuvres anonymes càd comptant plus de 3 auteurs, ou par **ordre d'apparition** dans le texte (certaines disciplines préconisent cette présentation) ou encore par **type de documents**, voire même sous une **forme « raisonnée »**, càd correspondant à votre démarche intellectuelle.

Pour la présentation des références bibliographiques, se reporter à la norme AFNOR Z 44-005 (ISO 690), intitulée : « Références bibliographiques, contenu, forme et structure ». Une partie 2 de cette norme (Z 44-005-2, ISO 690-2) traite des documents électroniques, documents complets ou parties de documents.

✓ **Dos du mémoire (4e de couverture)**

Informations obligatoires :

- * **le résumé en français**

Composé au maximum de 1700 caractères, espaces compris, il doit être précis et permettre de comprendre comment le sujet est abordé. Tous les mots du résumé sont indexés et peuvent servir à la recherche.

* **les mots clés en français**

Vous les choisirez en accord avec votre directeur de mémoire, en fonction de la terminologie en vigueur dans la discipline.

* de manière optionnelle, vous pourrez mentionner aussi le **laboratoire de recherche** dans lequel vous avez été intégré.

3. **Dépôt, signalement et archivage du mémoire :**

□ **Le dépôt du mémoire : papier et électronique**

Le mémoire est présenté sous **forme imprimée**. Cependant, l'Université Rennes 2 vous demande de déposer également votre mémoire sous **forme électronique**. Ce dépôt est assorti de la signature d'une autorisation de diffusion dans laquelle vous précisez les conditions dans lesquelles vous souhaitez que cette diffusion soit faite.

- **Le dépôt du mémoire : quand, où et comment ?**

Un mois avant la soutenance, vous déposez auprès de votre directeur de mémoire :

* les exemplaires **imprimés** destinés aux membres du jury (dont le directeur de mémoire)

Après la soutenance et les éventuelles corrections apportées à la demande du jury, vous déposez, auprès de la **Bibliothèque Universitaire Centrale** ou de la **Bibliothèque d'UFR** ou de celle du **Laboratoire** dans lequel vous avez travaillé :

* 1 exemplaire imprimé (corrigé) et le même exemplaire (corrigé) sur CD ou clé USB, format traitement de texte.

- **Et ensuite ?**

* Signalement

Après soutenance, tout mémoire est signalé dans la **base locale « Mémorable »**.

* Consultation

Sauf **clause de confidentialité**, tout mémoire sera, au minimum, **consultable sur place** (forme imprimée) au sein de la Bibliothèque Universitaire Centrale ou d'une Bibliothèque d'UFR ou de Laboratoire. Son éventuel prêt sera soumis à l'autorisation de diffusion que vous aurez accordée ou pas.

En fonction de l'autorisation de diffusion, un lien apparaîtra (ou non) au niveau de la notice de signalement du mémoire dans « Mémorable » : ce lien permettra alors d'accéder au texte en ligne.

* Conservation

La dernière version du mémoire, déposée après éventuelles corrections et dans sa forme imprimée, est conservée au Service Commun de Documentation de l'Université de Rennes 2, au sein de la Bibliothèque Universitaire Centrale ou d'une Bibliothèque d'UFR ou de Laboratoire.

SCD – Service Commun de Documentation

Université Rennes 2